

1. Prestataire de services

Nom Commercial : Born On Planet Mars - **Winston CHOLET**

N° TAHITI : [F00246](#) - **N° RCS :** 24 643 A

Contact : +689 87 27 68 35 - **BP** 380995 - 98703 Punaauia

<https://www.bornonplanetmars.com/> - bornonplanetmars@gmail.com

2. Définitions des services

Les services proposés par Born On Planet Mars englobent la capture d'images (ou shooting photo) et de vidéos professionnelles, ainsi que leur post-production. Ces services incluent la planification, la prise de vue, le montage et la retouche, afin de fournir des produits finaux de haute qualité répondant aux besoins et aux attentes du client.

Méthodologie de travail : En tant que photographe/vidéaste professionnel, Born On Planet Mars adopte une méthodologie de travail spontanée et flexible pour s'adapter aux conditions de tournage et capturer des moments authentiques. Le processus de création comprend la planification, la prise de vue, le montage/les retouches et la post-production. Le Client est informé que le montage et la post-production sont des étapes cruciales où l'expertise et la vision artistique de Born On Planet Mars jouent un rôle déterminant dans la réalisation du produit final.

Le Client est tenu de faire confiance à l'expertise de Born On Planet Mars pour le montage/les retouches et la post-production. Toute demande de modification devra être clairement spécifiée avant le début du projet et pourra faire l'objet d'un devis supplémentaire. Born On Planet Mars s'engage à tenir compte des préférences du Client dans la mesure du possible, tout en préservant son intégrité artistique et professionnelle.

Montage Vidéo : Le montage vidéo inclut le cut, l'ajustement et l'assemblage de séquences vidéo, avec des transitions fluides, un rythme harmonieux, l'ajout de pistes audio, la correction des couleurs, et l'insertion de titres ou de légendes. Le vidéaste filme sur site, organise les séquences de manière chronologique ou non, et associe les images, l'audio et le texte de manière cohérente, en respectant l'esprit du projet.

Retouche photo : La retouche photo inclut un ensemble complet d'ajustements et de modifications destinés à améliorer la qualité et l'apparence des images. Les services proposés peuvent comprendre :

- Correction de la luminosité et du contraste.
- Ajustement des couleurs (balance des blancs, etc.).
- Suppression d'imperfections (taches, distractions mineures, etc.).
- Recadrage et redimensionnement de l'image.
- Manipulation avancée des couleurs et des tons (effets de style, étalonnage des couleurs, etc.).
- Retouche de peau et de texture pour les portraits (lissage de la peau, correction des imperfections majeures, etc.).

3. Début de la prestation

La prestation commencera après la validation du devis par le client et la réception de tout acompte convenu.

4. Instructions

Le client s'engage à fournir à Born On Planet Mars tous les éléments nécessaires à la réalisation du projet, incluant les détails logistiques, les autorisations diverses et toute autre information requise. Une communication précise et exhaustive de la part du client est essentielle pour orienter efficacement le prestataire tout au long du processus. En l'absence d'instructions précises, le client accorde au prestataire une certaine latitude créative pour interpréter les besoins du projet. Cependant, si le produit final ne satisfait pas aux attentes du client, toute demande de refonte selon une approche différente entraînera des frais supplémentaires pour un nouveau montage. Voir "8. Révisions simples ou majeures du produit final".

5. Tarification et conditions de paiement

Le tarif convenu pour les prestations sera spécifié dans le devis initial et selon les grilles tarifaires suivantes.

Pour certaines prestations un acompte sera exigé au moment de l'acceptation du devis par le client afin de garantir la réservation de la date, le montant de cet acompte sera indiqué sur le devis. Le solde devra être réglé lors de la réception des produits et de la facture finale.

Les paiements doivent être effectués selon les échéances et modes de paiements (virement ou espèces) convenus mentionnés sur le devis et la facture.

Toute demande supplémentaire, formulée oralement ou par écrit après l'établissement du devis, fera l'objet d'une facturation additionnelle et sera intégrée à la facture finale, selon la tarification suivante.

Prestation shooting mariage (capture + retouches de photos et tournage + montage d'une vidéo)			
Demi-Journée (environ 4 heures)		Journée entière (des préparatifs jusqu'à la fin de la soirée)	
Photos (illimitées)	80 000 XPF	Photos (illimitées)	120 000 XPF
Vidéo (1)	100 000 XPF	Vidéo (1)	200 000 XPF
Photos + Vidéo*	150 000 XPF	Photos + Vidéo*	250 000 XPF
Supplément Rushs	Supplément 20 000 XPF	Supplément Rushs	Supplément 20 000 XPF

*Pour la prestation photos + vidéo, nous serons deux photographes. Mon assistant(e) sera là pour prendre les photos dans les moments où je serai concentré sur la vidéo. Je me chargerai tout de même des photos principales.

*Conditions Générales de Vente - Born On Planet Mars
(v1.2 - mise à jour le 04/01/2026)*

Prestation shooting photo + retouche (hors mariage)	
Nombre d'heures de shooting	Tarif
1 heure - (minimum)	25 000 XPF
2 heures	35 000 XPF
Demi-journée (4 heures)	60 000 XPF
Toute la journée (8 heures)	100 000 XPF

Prestation shooting et montage vidéo, option photos et option reels (hors mariage)						
Type	Description	Durée de tournage prévue*	Montage**	Option Photos	Présence Assistant(e) photographe	Option Reels (90 secs max)
A	Vidéo format Reels	1h	25 000 XPF	rajouter 5 000 XPF par heure de tournage	rajouter 3 000 XPF par heure de tournage	N/A
B	Vidéo format récap event et interview	2h	35 000 XPF			rajouter 25 000 XPF par Reel
C	Vidéo format publicité	4h	45 000 XPF			
D	Vidéo format clip vidéo	5h	65 000 XPF			
E	Vidéo format documentaire	Dépend du projet	85 000 XPF			
Exemple : un client souhaite réaliser une vidéo type C (format publicité) qui requiert 4 heures de tournage, il veut également des photos <i>prises tout au long du tournage</i> et 2 reels pour publier sur sa page Facebook : 4 heures de tournage : $2\,500 \times 4 = 10\,000$ XPF 1 montage vidéo : 45 000 XPF Option photos : $5\,000 \times 4 = 20\,000$ XPF Option reels (2) = $20\,000 \times 2 = 40\,000$ XPF Prix total = $10\,000 + 45\,000 + 20\,000 + 40\,000 = 115\,000$ XPF						

*Le nombre d'heures de tournage sera déterminé par le vidéaste en fonction du projet, les heures indiquées ci-dessus sont données uniquement à titre indicatif par rapport aux expériences passées. Si le tournage prend plus de temps que prévu, il sera facturé 5 000 XPF par heure supplémentaire. Toute heure entamée est due.

Les tarifs indiqués sont applicables au montage d'une seule vidéo, ce sont des tarifs de base **minimum en fonction du type et de la complexité du projet qui sera appréciée par le vidéaste. A ces tarifs s'ajoutent les heures de tournage qui s'élèvent à 2500 XPF / heure.

Option photos : les photos seront prises en parallèle du shooting vidéo.

Option reels : les reels seront réalisés à partir des rushs pris lors du tournage de la vidéo principale.

Prestation shooting vidéo + photos (concours beauté type Miss/Mister Tahiti)	
Description	Forfait unique
1 Vidéo de présentation d'environ 1 min + 30aine de photos retouchées (2h de shooting)	50 000 XPF

6. Frais de déplacement

Les frais de déplacement engagés pour la réalisation de la prestation sont à la charge du client et seront facturés en sus du montant convenu pour les services fournis.

Ces frais comprennent les frais de transport, de parking, d'hébergement, de restauration et autres dépenses directement liées à la prestation et nécessaires à sa bonne exécution.

Une valeur à titre indicatif des frais de déplacement sera spécifiée dans le devis initial. La valeur réelle des frais de déplacement sera communiquée dans la facture finale (avec factures à l'appui : billets de bateau, tickets de parking etc.).

Zone	Localisation	Frais
Zone 1	Mahina - Papeete - Papara	Gratuit (hors parking)
Zone 2	Papearii - Taravao - Tiarei	5 000 XPF minimum
Zone 3	Mo'orea avec voiture	15 000 XPF minimum
Zone 4	Polynésie française	Prix à déterminer
Zone 5	International	Prix à déterminer

7. Frais de mobilisation

La mobilisation comprend toutes les activités nécessaires pour la réalisation de la prestation sur le site spécifié par le client, telles que la préparation, le déplacement, l'installation, et la période d'indisponibilité liée à ce déplacement.

Les jours de mobilisation sont facturés au même tarif horaire que celui appliqué pour le shooting vidéo, soit 2500 XPF de l'heure. Ce tarif reflète le temps consacré au déplacement ainsi que la période d'indisponibilité pour d'autres projets durant cette période.

Les frais de mobilisation sont facturés uniquement pour les projets où la durée de mobilisation est égale ou supérieure à une demi-journée. Le nombre d'heures de mobilisation facturées sera précisé dans le devis initial, en tenant compte de la durée du déplacement et de l'indisponibilité. Toute modification postérieure du lieu de prestation pouvant entraîner des heures supplémentaires de mobilisation sera facturée en conséquence.

8. Dépassement horaire

En cas de dépassement horaire lors d'une séance photo, Born On Planet Mars se réserve le droit de prolonger la durée de la séance sous réserve de disponibilité. Cette extension sera réalisée uniquement si le prestataire ne dispose pas d'autres engagements prévus immédiatement après la séance en question et avec l'accord préalable du client. Tout

dépassement horaire sera soumis à une facturation supplémentaire, basée sur les tarifs en vigueur convenus entre les parties et indiqué sur le devis initial. Cette pratique vise à assurer la souplesse opérationnelle tout en respectant les engagements contractuels mutuels.

9. Révisions simples ou majeures du produit final

Les révisions simples font référence aux ajustements mineurs apportés aux livrables. Le nombre de révisions simples incluses dans les prestations est spécifié dans le devis initial. Si des ajustements supplémentaires sont requis au-delà de ce nombre convenu, des frais additionnels de 10 000 XPF par demande seront appliqués. Un ajustement mineur dans un montage vidéo peut inclure des changements tels que des coupures ou des transitions supplémentaires, des modifications mineures dans la colorimétrie ou la luminosité, des corrections de son légers, ou des retouches mineures dans le placement des éléments visuels. Ces changements n'altèrent pas de manière significative la structure ou le contenu global de la vidéo, mais visent plutôt à améliorer sa fluidité et sa qualité esthétique.

Les révisions majeures englobent des modifications significatives qui exigent un temps et un effort considérables dans le montage vidéo. Ces ajustements impliquent des changements substantiels dans la structure ou le contenu de la vidéo, tels que des réorganisations majeures, l'ajout ou la suppression de séquences importantes, des modifications importantes dans la narration ou la mise en scène, ou toute autre demande qui nécessite une refonte significative de la vidéo. En raison de la complexité et de l'ampleur de ces modifications, des frais supplémentaires à hauteur de 40 000 XPF par refonte entière du montage vidéo seront appliqués. Il est recommandé aux clients de prendre conscience de ces considérations lorsqu'ils soumettent des demandes de révision, afin de maintenir des attentes réalistes concernant le processus de montage vidéo. Par conséquent, il est essentiel de définir clairement les instructions dès le début. Voir point 4. "Instructions".

Les demandes de révision doivent être soumises promptement après la livraison du produit final pour garantir une prise en charge efficace.

10. Retard de paiement

En cas de non paiement par le débiteur des sommes dues à la date convenue par les parties, des intérêts de retard seront exigibles dès le jour suivant la date de règlement prévue par la facture, sans mise en demeure préalable. Le taux des intérêts de retard est égal au taux d'intérêt légal en vigueur, majoré de cinq points de pourcentage.

Pour calculer ce montant, il faut multiplier la somme due par le nombre de jours de retard et par le taux de l'intérêt légal majoré applicable sur la période. Le résultat est divisé par 100 fois le nombre de jours de l'année, ce qui correspond à la formule suivante : (somme due x jours de retard x taux intérêt légal majoré) / (365 x 100).

Taux d'intérêt légal en vigueur (1er Juillet 2024 au 31 Décembre 2024) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15398>

Débiteur (qui doit)	Créancier (à qui l'argent est dû)	Taux (1 ^{er} semestre 2024)	Taux majoré de 5 points de pourcentage
Particulier	Professionnel	4,92 %	9,92%
Professionnel	Professionnel	4,92 %	9,92%

Rappel : Quand on parle de « particulier », il faut comprendre toute personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels.

11. Annulation et remboursement

Le délai de rétractation légal est de 14 jours. En cas de rétractation du client, un remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours par virement bancaire uniquement. Le client est tenu de fournir son RIB dans les délais impartis pour procéder au remboursement.

Passé ce délai, en cas d'annulation de la part du client, par principe, Born On Planet Mars retiendra 20% de l'acompte afin de couvrir les frais administratifs et les pertes potentielles dues à la disponibilité limitée pour d'autres prestations. Toutefois, Born On Planet Mars reste ouvert à la discussion en cas d'annulation pour une raison légitime. Chaque situation sera examinée individuellement, et des arrangements spécifiques pourront être convenus au cas par cas, dans le respect des intérêts et des circonstances de chacune des parties impliquées.

En cas d'annulation par Born On Planet Mars pour des raisons indépendantes de sa volonté, un remboursement intégral de l'acompte sera effectué.

Les annulations doivent être communiquées par écrit dans des délais convenables.

12. Responsabilités et force majeure

Born On Planet Mars s'engage à fournir les services convenus avec professionnalisme et qualité. Cependant, en cas de circonstances imprévues telles que les conditions météorologiques défavorables, les pannes d'équipement ou toute autre situation de force majeure, aucune responsabilité ne pourra être engagée. Born On Planet Mars s'engage à prévenir le client le plus rapidement possible. Dans de telles circonstances, des solutions alternatives seront recherchées en accord avec le client.

13. Droits d'auteur

L'auteur d'une œuvre photographique ou vidéographique jouit de deux types de droits : le droit moral et le droit patrimonial.

- Le droit moral, indéfectible, lui permet de protéger l'intégrité de son nom et de son travail contre toute altération.

- Parallèlement, le droit patrimonial, dont la durée s'étend jusqu'à 70 ans après le décès de l'auteur, lui confère le pouvoir de tirer profit de son œuvre par sa reproduction ou sa présentation publique, que ce soit par le biais d'impressions, de numérisations ou de diffusions.

Born On Planet Mars conserve les droits d'auteur sur toutes les images et vidéos produites. Le client est autorisé à utiliser les produits finaux à des fins convenues sur le devis, mais ne peut pas les modifier, revendiquer la propriété ou les utiliser à des fins commerciales sans autorisation écrite.

Les clients sont tenus de mentionner le nom de l'auteur lors de la divulgation du produit final, sauf disposition contraire prévue dans un contrat de cession des droits. Cette mention du nom de l'auteur est une reconnaissance de son droit moral et constitue un acte de respect envers celui-ci. Elle contribue à préserver l'intégrité de l'œuvre et à garantir la reconnaissance appropriée de la paternité de l'auteur. Par conséquent, les clients s'engagent à inclure une mention faisant apparaître le nom de l'auteur à chaque utilisation du produit final, conformément aux dispositions légales en vigueur. (LOI n° 92-597 du 1er juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle (partie Législative) (1) - articles L. 121-1 et L. 121-2)

14. Modification des Produits Finaux

Le Client est informé que toute modification des produits finaux (photographies, vidéos, ou tout autre contenu créé par Born On Planet Mars) sans l'autorisation préalable et écrite de Born On Planet Mars peut altérer la qualité et l'intégrité des œuvres. De telles modifications peuvent nuire au nom et à la réputation de Born On Planet Mars. Par exemple, les modifications non autorisées incluent, sans s'y limiter, les recadrages, les changements de couleur, les filtres, les montages, ou l'ajout de textes ou de logos. En conséquence, Born On Planet Mars se réserve le droit de ne pas être associé à des œuvres modifiées sans son consentement et décline toute responsabilité quant aux dommages ou préjudices résultant de telles modifications. Le Client s'engage à respecter l'intégrité des œuvres fournies et à ne pas les altérer de manière à compromettre la vision artistique et professionnelle de Born On Planet Mars.

15. Droits d'utilisation commerciale

Les utilisations à des fins commerciales font référence à l'utilisation des produits livrés, tels que les photographies et les vidéos, dans le cadre de la promotion, de la publicité ou de tout autre usage générant des revenus directs ou indirects. Pour toute utilisation à des fins commerciales, une mention explicite sera incluse dans le devis initial.

Les droits cédés. Le photographe/vidéaste peut céder tous ses droits d'utilisation ou une partie seulement ;

La durée de l'exploitation par le bénéficiaire ;

Le territoire sur lequel les photos/vidéos peuvent être utilisées (la France, l'Europe, le monde entier, etc.) ;

Les types de support. La cession peut porter uniquement sur l'utilisation numérique des photos, et exclure l'impression papier par exemple ;

Le nombre de reproductions autorisées ;

L'usage commercial ou non des photos. Le photographe/vidéaste peut interdire l'utilisation commerciale notamment pour une campagne publicitaire ou la couverture d'un livre. Il peut également prévoir une rémunération spécifique pour ces utilisations.

La cession des droits d'utilisation sur les photos est donc limitée par nature. Cela est d'autant plus vrai, qu'en cas de litige, les juges ont une interprétation très stricte du contrat ou des conditions générales de vente. Ainsi, tout ce qui n'est pas prévu expressément sur le devis est considéré comme restant la propriété du photographe/vidéaste.

16. Droits à l'image

Lors de la réalisation d'une vidéo ou de prises de vue impliquant la participation de personnes identifiables, il incombe au client d'obtenir les autorisations nécessaires pour utiliser leur image à des fins de diffusion ou de promotion. Cela comprend l'obtention de consentements écrits ou la conclusion d'accords de cession de droits d'image avec les personnes concernées. Born On Planet Mars ne pourra pas être tenu responsable en cas de défaut d'autorisation des participants.

17. Droits de diffusion

Born On Planet Mars se réserve le droit d'utiliser les produits finaux réalisés dans le cadre de la prestation à des fins de promotion sur son site portfolio et ses réseaux sociaux, dans le but d'aider d'autres clients potentiels à prendre une décision éclairée. Cependant, aucun produit final ne sera publié sans le consentement préalable du client. De plus, même si le client donne son accord pour la publication, il conserve à tout moment le droit de demander le retrait des images ou vidéos du portfolio et site web.

18. Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués sur le devis sont estimés en fonction des informations fournies par le client et des contraintes logistiques et techniques. Toutefois, ces délais sont susceptibles d'être ajustés en fonction de la complexité de la prestation et des circonstances imprévues. En cas de retard dans la livraison des produits ou services, le photographe vidéaste s'engage à en informer le client dès que possible et à lui fournir une estimation mise à jour du délai de livraison. Dans le cas où le retard est imputable au photographe vidéaste, des mesures appropriées seront prises pour réduire les désagréments causés au client.

19. Durée de stockage

Les fichiers résultant de la prestation photo/vidéo seront conservés par le prestataire pour une période de 6 mois après la livraison du produit. Au-delà de cette période, le prestataire se réserve le droit de supprimer les fichiers, à moins qu'une entente préalable écrite n'ait été conclue entre les deux parties pour une prolongation de la durée de stockage, moyennant des frais supplémentaires convenus. Il est de la responsabilité du client de récupérer les

fichiers envoyés électroniquement dans les délais impartis, ou de s'assurer d'une extension de la période de stockage auprès du prestataire avant l'échéance convenue. Dans le cas où les données seraient transférées par le biais d'une clé USB, il est de la responsabilité du client de garantir le bon état de fonctionnement de ladite clé USB et de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir sa perte, ainsi que pour effectuer des sauvegardes appropriées.